

FLASH INFOS CPT

Le bulletin d'information de la Communauté Psychiatrique de Territoire

CPT
Haut-Rhin

Juillet 2017
Numéro 2



RETOUR SUR LES GROUPES DE TRAVAIL CPT

Les trois groupes de travail se sont réunis entre avril et juin.

Le **groupe « Diagnostic et projet territorial »** sera désormais co-animé par Dominique Lachat (CH Rouffach) et le Dr Jean-Yves Metzger (HCC).

Les axes de travail prioritaires identifiés sont la prise en charge des adolescents et l'urgence, la banalisation des circuits de prise en charge des personnes handicapées et des personnes en souffrance psychique, avec les nécessaires liens à faire entre le sanitaire, le social et le médico-social. Un travail de réflexion transversal sur la thématique « Adolescents » (sous-groupe « adolescents ») sera proposé aux membres de la CPT. Il conviendra toutefois lors des prochaines réunions du groupe d'analyser la thématique de manière globale et transversale pour faire émerger un projet territorial stratégique partagé pluriannuel en lien avec les réflexions en cours de l'ARS et du Conseil départemental (MDPH).

Le **groupe « Parcours de soins, parcours de vie »**, sera co-animé par Christian Uhrig (CH Rouffach) et Mme Cheikh Kheira (ALSA).

Différents sujets prioritaires seront soumis : le développement des dispositifs visant à une meilleure coordination des parcours patient/usager, le cadrage départemental des modalités de gestion des « cas complexes » et leur accompagnement qui se créent dans les CLSM, l'accompagnement dans un logement adapté, la promotion d'une politique de formation partagée, le soutien des liens avec le secteur libéral (par exemple pour les visites à domicile).

Le **groupe « Rétablissement psychosocial »** désignera prochainement ses animateurs. Les réflexions du groupe concernent le besoin de connaître le partenariat afin d'identifier les compétences de chacun, ainsi que le questionnement sur les pratiques et la (dé)stigmatisation.

Les différents groupes de la CPT mettent le focus sur l'importance de la place à accorder à l'utilisateur. À ce propos, il faut signaler le déploiement actuel d'un projet de généralisation des contrats sociaux multipartites (CSM) sur l'ensemble des

territoires des CLSM du Haut-Rhin sur 5 ans, suite à l'appel à projets national sur l'accompagnement à l'autonomie en santé remporté fin 2016 par le CH de Rouffach.

Par ailleurs, les ateliers de théâtre dans les quartiers prioritaires de Mulhouse suite au premier CSM ont abouti le 6 juillet à un spectacle comique « Mon voisin est extra », joué au Pax de Bourtzwiller devant un public conquis de plus de 300 personnes. Cette démarche d'empowerment, de mixité sociale et de déstigmatisation a démontré une fois de plus la capacité créatrice des personnes handicapées.

LE CHEMINEMENT DE LA CPT

Le 26 juin a eu lieu la cérémonie de signature de la convention constitutive de la Communauté psychiatrique de territoire du Haut-Rhin dans les locaux du GEM « Les Ailes de l'Espoir » à Mulhouse. Après l'accueil par M. Stephan Arahamian, président du GEM, ce moment a été l'occasion pour M. Fatah Senadla, vice président, de présenter l'ensemble des GEM du Haut-Rhin en mettant en avant le rôle qu'ils jouent dans le soutien au rétablissement des personnes malades. La cérémonie a été introduite par M. François Courtot, secrétaire général de la CPT avant une prise de parole de M. Christophe Lannelongue, directeur général de l'ARS Grand Est qui a salué cette CPT pionnière en France.

Sont d'ores et déjà identifiés comme membres de la CPT : voir encadré **STRUCTURES ADHERENTES EN JUILLET 2017**

EVENEMENTS MARQUANTS

➔ Recrutement de trois médiateurs de santé pairs (MSP) dans le Haut-Rhin. Le médiateur de santé pair est une personne en capacité d'utiliser son vécu personnel de la maladie et son parcours de rétablissement dans le cadre des services de psychiatrie et de santé mentale et/ou sociaux, pour contribuer positivement et de manière professionnelle au projet de soin, de vie et d'autonomisation des personnes prises en charge et/ou accompagnées. Le recrutement d'un MSP par l'association APPUIS et de deux MSP par le CH Rouffach se fera à l'automne. Les médiateurs recrutés suivront d'abord une formation de niveau « licence professionnelle » dispensée par l'université Paris XIII en partenariat avec le Centre collaborateur de l'OMS à Lille.

MEMBRES FONDATEURS

- Hôpitaux civils de Colmar
- Groupement hospitalier de la région Mulhouse-Sud Alsace
- Centre hospitalier de Rouffach
- Centre médical du Roggenberg

STRUCTURES ADHERENTES EN JUILLET 2017

- Conseil départemental du Haut-Rhin
- Maison départementale des personnes handicapées MDPH 68
- Association des maires du Haut-Rhin
- Centre départemental de repos et de soins de Colmar (CDRS)
- Clinique Korian Solisana
- Groupe Saint-Sauveur
- Association Adèle de Glaubitz
- Association d'aide au logement des sans-abris (ALSA)
- Association APPUIS
- Association ESPOIR
- Association Adapei Papillons Blancs d'Alsace
- Association régionale spécialisée d'action sociale d'éducation et d'animation (ARSEA)
- Association Santé mentale Alsace
- Association Schizo-Espoir
- Association Sinclair
- Maison des adolescents du Haut-Rhin
- Réseau APA
- Handicap services Alister
- UDAF68
- Association Au fil de la Vie
- UNAFAM
- GEM "Les ailes de l'espoir"
- GEM "La Navette"
- GEM "La source du Florival"
- ALS'ASPERGER
- Centre hospitalier de Pfastatt

➔ Financements de Groupements d'Entraide Mutuelle (GEM) par l'ARS. L'association « La Source du Florival » de Guebwiller, constituée il y a un an, aura désormais le statut de GEM et sera financé comme tel.

Un financement pour la création de l'antenne des Ailes de l'Espoir comme Groupe d'Entraide du Sundgau (par ailleurs soutenue par le CLSM du Sundgau) a également été accordé.

➔ Un CREHPSY (centre ressources handicap psychique) Alsace va voir le jour début 2018 : il a été autorisé par l'ARS Grand Est à titre expérimental pour 2 ans ; il est préfigurateur du CREPSY Grand Est. Le déploiement du parcours global, avec la mobilisation coordonnée d'acteurs de proximité amenés à en prévenir et gérer les aléas quelle qu'en soit l'origine, nécessite de disposer d'une fonction de ressource et d'appui à destination des professionnels, des personnes et des familles, qui puisse être mobilisée afin d'anticiper ou répondre à des situations apparaissant problématiques. Une telle fonction a pour but d'améliorer la compétence collective des acteurs, notamment par des mesures ciblées à la suite de retours d'expériences, afin de contribuer à une meilleure adaptation et continuité du parcours global. Le projet est porté par Route Nouvelle Alsace (pour le Bas-Rhin) et Santé Mentale Alsace (pour le Haut-Rhin). Un site internet viendra sous peu renforcer le dispositif.

LA CPT ET LES CLSM : QUELLES INTERACTIONS

Les textes identifient les CLSM comme les structures consultées par la CPT pour avis sur le diagnostic territorial.

En effet, les CLSM, de par leur implication au niveau local, sont les acteurs tout indiqués pour faire remonter à la CPT les « réalités du terrain » et contribuer à identifier les actions prioritaires à mettre en oeuvre sur le territoire. De façon symétrique, la CPT, de par son champ d'action global et son partenariat élargi, permet de donner un cadre départemental à des actions menées dans la CPT et d'assurer ainsi une unité dans les pratiques. L'exemple significatif est la création de cellules de cas complexes à Mulhouse et Colmar, dont la CPT pourrait encadrer le fonctionnement et nourrir ses réflexions.

Enfin, CPT et CLSM sont complémentaires dans le travail de mise en contact et d'échanges des pratiques professionnelles essentiel pour une optimisation de la prise en charge des patients. A ce titre, la CPT a un rôle important de promotion de la place de l'utilisateur dans les dispositifs existants.

LE PROJET REGIONAL DE SANTE (PRS) ET LE PROJET TERRITORIAL DE SANTE MENTALE (PTSM)

L'ARS a réuni de la fin avril à début juin un groupe « projets » chargé de réfléchir à la partie « santé mentale » du projet régional de santé. Quatre axes ont été travaillés :

- le parcours de prise en charge entre les modalités d'hospitalisation et de soins ambulatoires,
- le parcours de prise en charge des enfants et des adolescents,
- la prise en charge vers des actions de réhabilitation,
- la prévention dans le parcours de prise en charge.

Compte-tenu du délai supplémentaire donné par le ministère, le PRS doit désormais être finalisé pour le printemps 2018. Cela laisse un peu plus de temps à notre CPT pour proposer des éléments propres au Haut-Rhin dans le cadre du projet territorial de santé mentale. Ce projet doit être aussi concret que possible et porté des objectifs partagés et réalisables même si il ne couvre pas tout le champ des possibles. Le PTSM sera soumis à l'avis du conseil territorial de santé présidé désormais par Mme Karine Pagliarulo.

Les établissements fondateurs de la CPT :



Nous contacter :

Téléphone : 03 89 78 70 20

Courriel : secretariat.direction@ch-rouffach.fr

Plus d'infos sur :

<https://accounts.google.com/ServiceLogin>

Rédaction : François Courtot, secrétaire général de la CPT